VILLE DU FRANÇOIS
terre d'avenir

Direction Générale des Services

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE

VILLE DU FRANÇOIS

François, le 11 Mars 2022

AVIS A LA POPULATION

Le Maire de la Ville du FRANCOIS informe la population qu'un Conseil Municipal se tiendra :

LE JEUDI 17 MARS A 17 HEURES

à la Mairie en Salle de Délibérations

Il est prévu à l'ordre du jour :

DIRECTION GENERALE

1. **Approbation du procès-verbal du conseil municipal – Séance du 10 Février 2022**

PATRIMOINE

2. **Proposition de dénomination de l'école primaire de Dumaine : « École primaire Hanétha VÉTÉ-CONGOLO »**

COMMANDE PUBLIQUE

3. **Travaux d'éclairage des terrains annexes de football du complexe sportif de Trianon : plan de financement modificatif n° 1**
4. **Travaux de mise aux normes du terrain de football de Perriolat : plan de financement modificatif n° 1**
5. **Travaux de rénovation de l'école de voile « Marcel EXILIE » : plan de financement modificatif n° 1**
6. **Travaux de réfection de la route de Mascarasse : plan de financement modificatif n° 1**
7. **Travaux de rénovation de voies communales aux quartiers La Richard, Morne-Courbaril et Morne- Serpent après les intempéries du 16 avril 2018 : plan de financement modificatif n° 3**
8. **Travaux d'extension du dispositif de vidéo-protection : plan de financement modificatif n°2**

PERSONNEL ET RELATIONS HUMAINES

9. **Recours au dispositif Parcours Emplois Compétences (PEC-jeunes) pour créer une cellule de médiation**
10. **Création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet**

AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

11. Débat d'orientation budgétaire 2022

URBANISME – AMENAGEMENT – LOGEMENT ET ENVIRONNEMENT

12. Modification simplifiée N° 2 du PLU portant sur la création d'une centrale photovoltaïque au sol à la Pointe Courchet : bilan de la mise à disposition du public

13. Modification simplifiée N° 3 du PLU portant sur la mise à jour des emplacements réservés du centre-bourg et la clarification du règlement de la zone U5 : bilan de la mise à disposition du public

14. Questions diverses

LE MAIRE RAPPELLE A VOTRE ATTENTION QUE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EST PUBLIQUE.
EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ.
UNE RETRANSMISSION EN DIRECT SE FERA VIA FACEBOOK.

NB : Le port du masque est obligatoire.

Le Maire,

Samuel TAVERNIER